



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 7 mars 2016 à la salle du Conseil municipal F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny, conseillère
Antoinette Boilard-Lord, conseillère
Chantal Lebel, conseillère
MM. Roger McGrath, conseiller
Jules Ferland, conseiller
David Ferguson, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

R 2016 - 03 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2016
3. Suivi du procès-verbal
4. Période de questions
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés
 - 5.2. Présentation des comptes à payer
 - 5.3. Rapport de trésorerie
 - 5.4. Présentation du budget 2015 mis à jour
 - 5.5. Élection partielle, siège n° 3 au conseil municipal
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activités du maire
 - 6.2. Rapport d'activités des conseillers
7. Correspondance
 - 7.1. Centre d'Action Bénévole - demande de don
 - 7.2. Fleurons du Québec - Adhésion 2016-2018
8. Offre de service - Caisse Desjardins des Monts et Rivières
9. Avis de motion - Règlement 2016-003 sur les frais déplacement des élus et des employés municipaux
10. Règlement 2016-002 relatif à la prévention des incendies
11. Colloque ADMQ-GÎM
12. OBVMR - Cahier des élus
13. Camp de jour Pointe-à-la-Croix
14. Contrat Telus
15. Salaire conciergerie 2016
16. Comité consultatif d'urbanisme
17. Varia
 - 17.1. Entente de location
 - 17.2. Achat de chaises
 - 17.3. Emplois-étudiants
18. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette-Boilard-Lord
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 7 mars 2016 soit accepté tel que présenté après les ajouts au point 17. Varia.

R 2016 - 03 - 002 Adoption du procès-verbal du 1er février 2016

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016 soit adopté tel que présenté.

2016 - 03 - 003 Suivi du procès-verbal

Le suivi du procès-verbal est présenté, discuté et réglé.

2016 - 03 - 004 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

2016 - 03 - 005 Administration

2016 - 03 - 005 - 1 Liste des comptes payés

Les comptes payés au mois de février 2016 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Hydro Québec	237.63
ADMQ	790.69
JM Arsenault	889.14
Dufresne Hébert Comeau	838.17
Mun. Escuminac	543.30
Kangaroo	11 119.28
Locations Leblanc	90.40
Jacques Charest	88.40
MRC Avignon	1 125.00
UMQ	82.78
CIRADD	500.00
URLS - GÎM	50.00
Desjardins Assurances	220.00
Hervé Esch	1 006.50
MRC Avignon	3 412.00
LET - Saint-Alphonse	278.30
Bouffard sanitaire	521.10
MRC Avignon	157.15
Bell Mobilité	98.19
MRC Avignon	1 581.06
Telus	79.61
Ent. A. Lagacé	11 305.47
Jean-Paul Breton	157.50
Hervé Esch	1 072.29
Dawn Adams	54.00
Agence du Revenu du Canada	320.84
MRC Avignon	192.12
MRC Avignon	625.63
Ann Lavoie	150.00
Hydro Québec	222.32
Total payé	38 676.94

R 2016 - 03 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
JN Savoie	16.87
JM Arsenault	103.46
JM Arsenault	48.37
Ent. Électriques Micmac	779.62
David Ferguson	47.96
Mun. de Pointe-à-la-Croix	9 557.00
Mun. de Pointe-à-la-Croix	14 623.25
Municipalité de Matapédia	1 880.92
Municipalité d'Escuminac	675.90
Dufresne Hébert Comeau	970.10
Total à payer	28 842.63

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 7 mars 2016.

Hervé Esch

Directeur général,
secrétaire-trésorier

2016 - 03 - 005 - 3 Rapport de trésorerie

Le rapport de trésorerie est présenté.

2016 - 03 - 005 - 4 Présentation du budget 2015 mis à jour

Le budget mis à jour est présenté et discuté.

2016 - 03 - 005 - 5 Élection partielle, siège n° 3 au conseil municipal

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à M. Jules Ferland élu par acclamation en date du 19 février 2016.

2016 - 03 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2016 - 03 - 006 - 1 Rapport d'activités du maire

Le maire effectue une mise à jour concernant le projet d'acquisition de terrains et le dossier de demande de dérogation au Règlement sur le Prélèvement des Eaux et leur Protection (RPEP).

2016 - 03 - 006 - 2 Rapport d'activités des conseillers

Le conseiller David Ferguson fait la mise à jour des informations concernant le Comité Loisirs Avignon Centre et le camp de jour pour les jeunes à Pointe-à-la-Croix.

La conseillère Antoinette Boilard-Lord fait la mise à jour des informations concernant le Comité de Développement Local de Ristigouche-Sud-Est.

2016 - 03 - 007 Correspondance

La correspondance est lue et classée.

R 2016 - 03 - 007 - 1 Centre d'Action Bénévole - demande de don

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action Bénévole Ascension - Escuminac offre différents services aux aînés et aux familles en difficulté sur le territoire Ascension - Escuminac ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Action Bénévole a sollicité une participation financière de la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est ;

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel
Et résolu à l'unanimité,

QUE soit attribué un don de 50 \$ au Centre d'Action Bénévole Ascension - Escuminac.

R 2016 - 03 - 007 - 2 Fleurons du Québec - Adhésion 2016-2018

CONSIDÉRANT QU' une offre d'adhésion au programme de classification horticole des Fleurons du Québec a été reçue pour l'édition 2016-2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité porte un intérêt particulier à l'entretien de ses parcs et sentiers ainsi que des parterres de fleurs ;

CONSIDÉRANT la fierté de la municipalité et de ses citoyens de la classification actuelle de quatre (4) fleurons ;

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est adhère à la onzième édition du programme de classification horticole des Fleurons du Québec au tarif triennal 2016-2018 de 758 \$, taxes en sus.

R 2016 - 03 - 008 Offre de service - Caisse Desjardins des Monts et Rivières

CONSIDÉRANT QUE les Caisses Desjardins ont pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux ;

CONSIDÉRANT QU' une offre de service a été demandée à la Caisse Desjardins des Monts et Rivières de Matapédia ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçue permet de bonifier les services financiers disponibles pour la municipalité et ses citoyens tout en réduisant les coûts bancaires actuels ;

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath
Et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est procède à l'ouverture de 2 comptes entreprises à la Caisse Desjardins des Monts et Rivières. Les signataires autorisés seront M. François Boulay, maire, Mme Brigitte Kenny, maire suppléant et M. Hervé Esch, directeur général. Deux signatures sur 3 seront requises.

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est adhère au Service AccèsD Affaires. M. Hervé Esch sera désigné l'administrateur principal.

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est adhère au service SPCUD (service de perception de compte). M. Hervé Esch sera mandaté pour signer tous les documents requis permettant la mise en place de ce service.

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est demande une marge de crédit de 75 000 \$ à la Caisse Desjardins des Monts et Rivières. M. François Boulay et M. Hervé Esch seront autorisés à signer les contrats de prêt et autres documents.

**R 2016 - 03 - 009 Avis de motion - Règlement 2016-003 sur les frais déplacement
des élus et des employés municipaux**

Avis de motion est donné par le conseiller Roger McGrath qu'un règlement décrétant les taux de remboursement des frais de déplacement des élus et des employés municipaux à la séance ordinaire du conseil municipal du 4 avril 2016.

2016 - 03 - 010 Règlement 2016-002 relatif à la prévention des incendies

Le règlement dans sa nouvelle version n'ayant pu être étudié avant la présente séance du conseil du fait de sa réception tardive, il le sera lors de la prochaine réunion de travail et sera adopté ultérieurement.

R 2016 - 03 - 011 Colloque ADMQ-GÎM

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone Gaspésie-Île-de-la-Madeleine de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec aura lieu du 24 au 26 août 2016 aux Îles-de-la-Madeleine ;

CONSIDÉRANT QUE ce colloque permet au directeur général d'acquérir des connaissances élargies du domaine municipal essentielles au bon fonctionnement de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et résolu à l'unanimité

QUE le directeur général de la Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est participera au colloque 2016 de l'ADMQ ainsi qu'à la formation prévue durant ce colloque.

R 2016 - 03 - 012 OBVMR - Cahier des élus

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche propose aux municipalités concernées de concevoir un cahier de cohabitation durable afin de mieux connaître les habitats aquatiques et sensibles, les richesses biologiques présentes sur le territoire de la municipalité ainsi que les impacts municipaux sur ceux-ci ;

CONSIDÉRANT QUE cette étude permettra à la municipalité d'acquérir des informations et des outils afin de favoriser une gestion intégrée et pérenne de ses ressources aquatiques ;

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche a fait une demande de soutien financier pour mener à bien ce projet ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est soutienne financièrement ce projet pour un montant de 1 273 \$ réparti sur les trois (3) exercices financiers 2016, 2017 et 2018, soit 424,33 \$ annuellement.

R 2016 - 03 - 013 Camp de jour Pointe-à-la-Croix

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-à-la-Croix a accepté la proposition de permettre aux résidents de Ristigouche-Sud-Est de participer au camp de jour estival pour les jeunes offert à Pointe-à-la-Croix sous les mêmes conditions que ceux de leur municipalité par résolution en date du 11 janvier 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE cette acceptation est soumise au fait que la municipalité de Ristigouche-Sud-Est fournisse une ressource en personnel en tant qu'animateur ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Développement Local de Ristigouche-Sud-Est a proposé à la municipalité de prendre en charge la mise à disposition de cette ressource en personnel par le biais du programme d'emplois étudiants du gouvernement du Canada ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est réponde favorablement à cette proposition ;

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est demande officiellement au Comité de Développement Local de prendre en charge cet emploi étudiant pour une durée de 8 semaines suivant les conditions offertes par la municipalité de Pointe-à-la-Croix aux autres étudiants embauchés en tant qu'animateurs au camp de jour pour

QUE le directeur général de la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est effectue la démarche de demande de subvention d'un emploi étudiant pour le compte du Comité Local de Développement.

R 2016 - 03 - 014 Contrat Telus

CONSIDÉRANT QU' une offre de service a été négociée par le directeur général auprès de la compagnie Telus afin de diminuer les charges de téléphonie et d'internet de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre proposée permet à la municipalité une économie annuelle de plus de 1 600 \$ récurremment tout en conservant le même niveau de prestations ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est accepte l'offre de service telle que présentée ;

QUE le directeur général soit habilité à signer tout document en lien avec l'acceptation de l'offre de service de la compagnie Telus ;

QUE le directeur général soit habilité à effectuer toutes les démarches nécessaires afin de résilier tout autre contrat de services téléphoniques ou d'internet présentement en vigueur.

R 2016 - 03 - 015 Salaire conciergerie 2016

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite être attractive envers ses employés et prestataires de services afin de conserver un bon niveau de prestations ;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2016 de la municipalité a été établi selon un taux horaire de 15 \$ de l'heure pour toute prestation de service de conciergerie pour les employés et travailleurs autonomes dont la municipalité requiert les services ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est paie un salaire de 15 \$ de l'heure pour les prestations de service de conciergerie tels que déneigement, entretien ménager, gestion de l'écocentre et autres travaux d'entretien général dans la municipalité avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

2016 - 03 - 016 Comité consultatif d'urbanisme

Le point est reporté à la séance ordinaire du 4 avril 2016.

2016 - 03 - 017 Varia

2016 - 03 - 017 - 1 Entente de location

Le point sera étudié à la prochaine réunion de travail.

R 2016 - 03 - 017 - 2 Achat de chaises

Les fauteuils servant à meubler la salle du conseil ont été acquis au coût de 40 \$ le lot de 8 chaises auprès de la municipalité de Pointe-à-la-Croix.

2016 - 03 - 017 - 3 Emplois-étudiants

Le point a été étudié et la résolution correspondante adoptée au point 2016-03-013 de la présente séance du conseil municipal.

R 2016 - 03 - 018 Levée de l'assemblée

À 21 h 15, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier
